**Relevé des décisions du Bureau du 4 septembre 2020**

**Elus présents** : Daniel FORESTIER –François DAUPHIN - Marc MENAGER - Stéphanie ALLEGRE-CARTIER– Georges MORISON –– Didier LIENNART - Valérie PRUNIER.

**Absents excusés** : Jean SAVINEL – Guy GORBINET – Simon RODIER.

**Techniciens** : Olivier GALLO-SELVA – Snéjana GUCESKI.

**Relevé des décisions du bureau :**

* Une motion sera proposée à l’approbation du conseil du 7 septembre. Demande que les communes adoptent toutes la motion en conseil municipal également.
* Réunion de bureau du 11 septembre : présentation du projet de maison de santé d’Ambert par les professionnels de santé à 14 h. Le rendez-vous a été confirmé.

**Relevé des décisions prises par délégations données au Président :**

* Tarifs de location de la laveuse de gobelets réutilisables ;
* Achat d’un châssis cabine équipée d’un bras de levage poly-bennes à la société SOVECA DAF ;
* Avenant au marché de travaux de la voirie forestière du Massif de l’Ormet (Commune de St Alyre d’Arlanc et Doranges).

**L’ordre du jour du bureau du 11 septembre est le suivant :**

* Présentation du projet de la maison de santé d’Ambert ;
* Enoncé des exigences :
  + - * CCI ;
      * Retours d’expérience COVID ;
      * Dispositif de lutte contre les violences au travail ;
      * Plan d’égalité professionnelle ;
      * Protocole d’accueil des agents.
* Information : télétravail.